

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École Intermédiaire de Namur

Commission scolaire Western Québec
333, rue du Parc
Namur (Québec) J0V 1N0
Téléphone : 819 426-2996
Télécopieur : 819 426-3577
Courriel : namur@wqsb.qc.ca





À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec
rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :



Transports Québec

Table des matières

Mise en contexte

Ce rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos est réalisé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*. Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* vise à renverser la tendance de l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux, de leurs parents et du personnel de leur école et ce, en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélos a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens. Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à une infrastructure appropriée, mais plutôt sur des arbres, des clôtures, etc. Des supports à vélos conformes et installés à des endroits adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

Suite à une visite du terrain de l'école intermédiaire de Namur, une rencontre avec la direction de l'école ainsi qu'avecune représentante de la municipalité, nous avons analysé les besoins de l'école en termes de stationnements pour vélos et nous avons dressé un portrait de la situation. Nous proposons dans les pages qui suivent des recommandations et des conseils pour faire en sorte que les stationnements pour vélos de l'école intermédiaire de Namur encouragent les étudiants et les membres du personnel à utiliser ce moyen de transport.

Sommaire du rapport de visite

ÉCOLE INTERMÉDIAIRE DE NAMUR

Adresse :	333, rue du Parc Namur, Québec J0V 1N0
Direction :	Madame Tammy Downing(Directrice)
Nombre d'élèves :	96
Nombre d'employés :	14
Date de la visite :	Jeudi 21 octobre 2013

Nombre de places lors de la visite :

- Il y a un support à vélo en métal de dix-huit (18) places dans la cour de l'école.
- Il y a également un support en bois de trente (30) places près du parc devant l'école.

Nombre de places recommandées (Voir section 2.1. pour les détails) :

- Entre six (6) et vingt-et-une (21) places

Résumé des recommandations :

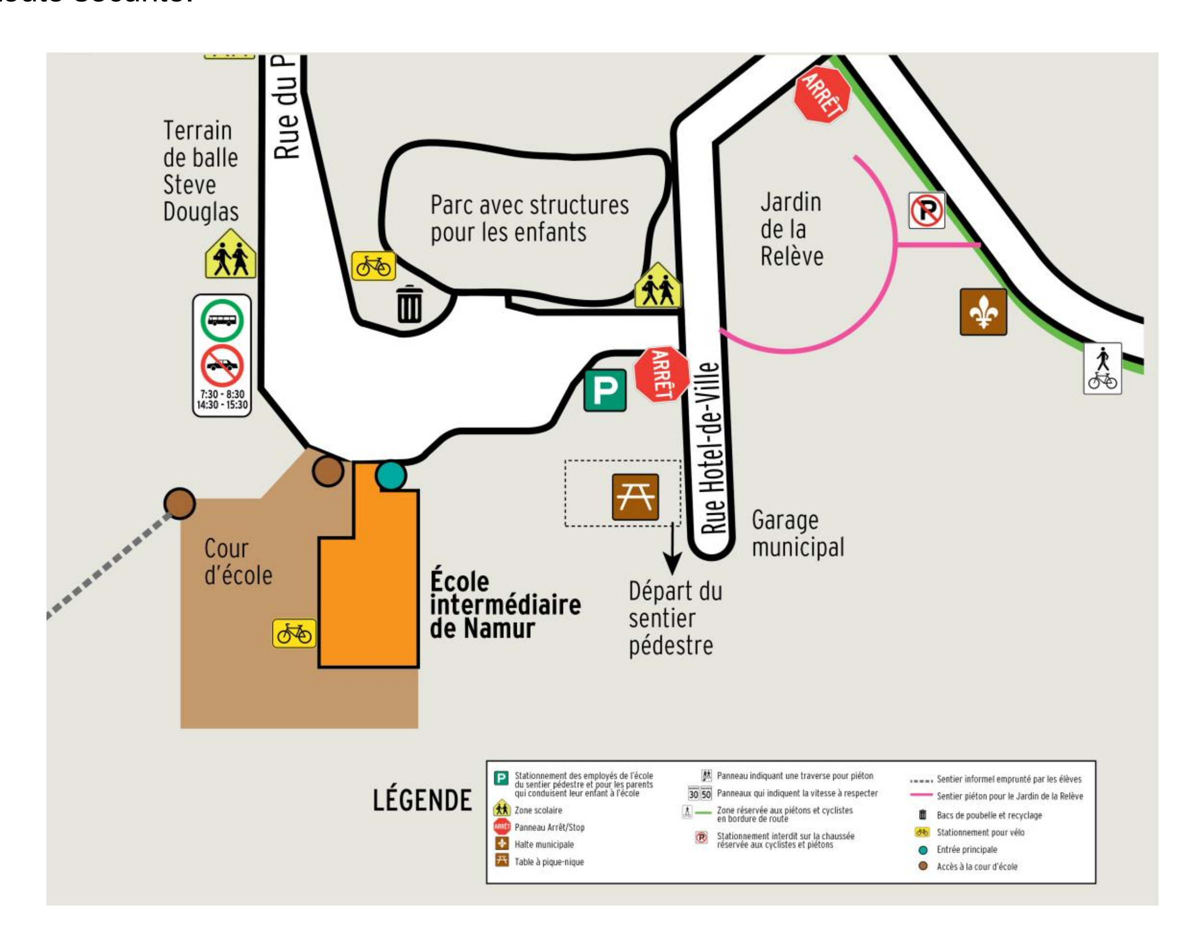
- Remplacer le support existant du parc par un support de type râtelier et le relocaliser.
- Organiser une campagne de sensibilisation pour contrer le vol de vélo.
- Offrir des cadenas de bonne qualité aux élèves qui désirent se déplacer à vélo.
- Faire connaître le nouveau stationnement pour vélos aux étudiants et membres du personnel.
- Organiser une campagne de sensibilisation pour favoriser une utilisation sécuritaire des supports à vélos.

Visite effectuée par : Catherine Lacroix
Loisir Sport Outaouais
819-663-2575, poste : 30 ou catherine.apavva@gmail.com

1. État des lieux

1.1. Emplacement et environnement de l'école

L'école intermédiaire de Namur est située sur la rue du Parc dans le petit village de Namur qui compte 593 citoyens. De l'école, plusieurs attraits touristiques et infrastructures publiques sont accessibles ; le terrain de balle Steve Douglas, un parc pour enfant récemment équipé, un sentier pédestre, une piste cyclable ainsi que *Le Jardin de la Relève* qui est un parc où l'on peut observer les œuvres créées pendant le symposium d'art *in situe* réalisé au cours de l'été 2013. L'école se situe donc au coeur du village et il apparaît important que les gens puissent s'y rendre à pieds ou en vélo en toute sécurité.



1.2. Particularités de l'école

Habitudes de transport des élèves

Afin d'établir le portrait des habitudes de déplacements et d'identifier les conditions nécessaires pour inciter un plus grand nombre d'élèves à se déplacer de façon active, une enquête a été réalisée par Vélo Québec en octobre 2013 auprès des parents de l'école intermédiaire de Namur. Le sondage démontre que la majorité des élève (87%) habitent à plus de 3 km de l'école. Ceux-ci ne peuvent donc pas se rendre à l'école en vélo. Par contre, 18% des élèves qui fréquentent l'école intermédiaire de Namur habitent dans un rayon de 1,6 km, il serait donc possible pour eux de marcher ou d'utiliser leur vélo. Comme le démontre le Tableau 1, seulement 12% pratiquent le transport actif pour se rendre à l'école.

Tableau 1 : **Mode de transport le plus souvent utilisé par l'élève pour se rendre à l'école**

Marche	12,5%
Vélo	0 %
Auto	0%
Autobus scolaire	87,5%
Transport en commun	0%

1.3. Stationnement(s) pour vélos existant(s)

Lors de la visite d'expertise,

- L'école possède : dix-huit (18) places

Le type de support est adéquat, car les râteliers supportent bien le vélo debout et permettent de cadenasser facilement le cadre et la roue du vélo.

- Le support est situé dans la cour d'école, près de la porte d'entrée.

Les supports sont très bien situés : tout proche des entrées donc très accessibles. Même s'ils ne sont pas visibles de la rue, il y a tout de même une surveillance des vélos en raison des va-et-vient à proximité des entrées et des fenêtres.



2. Recommandations pour l'aménagement des stationnements pour vélos

2.1. Nombre de places recommandé

Pour les établissements d'enseignement, le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* recommande une (1) place de stationnement pour cinq (5) à vingt (20) étudiants et une (1) place pour dix (10) à quarante (40) employés. Pour l'école intermédiaire de Namur, ce ratio représente entre six (6) et vingt-et-une (21) places de stationnement.

Même s'il n'y a pas de demande actuellement pour des stationnements pour vélos, le fait d'offrir du stationnement pourrait encourager des étudiants ou des employés à se déplacer à vélo. Si la demande venait à s'accentuer, l'offre de stationnements pourrait être augmentée.

2.2. Sites recommandés

Voici des éléments à considérer lors du choix des sites afin d'accroître l'utilisation des stationnements pour vélos et afin d'améliorer la sécurité :

- Pour concurrencer les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support pour vélos est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de quinze (15) mètres et au maximum à cinquante (50) mètres.

- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons.

- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice.

- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants ou près des fenêtres des bureaux administratifs ou des classes de l'école. Les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs. Par contre, en cas de vol récurent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs.

2.3. Types de support recommandés

Nous recommandons les supports de type râtelier à trois (3) places (CP-3) ou à sept (7) places (CP-7). (Voir Annexe A pour les caractéristiques techniques)



Râtelier à 3 places



Râtelier à 7 places

Capacité de ce type de support : trois **(**3) ou sept (7) vélos

Surface d'ancrage : Béton (surface idéale), asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :

- Facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U.
- Bon support du vélo lorsqu'il est debout, avant qu'il ne soit cadenassé.
- Haute densité de stationnement.



Inconvénients :

- Manœuvre de stationnement plus difficile en raison du chevauchement des guidons.
- Difficulté d'utilisation avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial.
- Accumulation de débris au sol.

Pour optimiser l'utilisation des râteliers :

- Installer le râtelier perpendiculairement à un mur afin que les deux côtés puissent être utilisés.

- Mettre la roue avant du vélo dans le support et attacher le cadenas en U tel que montré sur la photo ci-contre (le côté du cadenas où se trouve la serrure devrait se trouver vers le cadre du vélo et non au niveau du support). Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin.

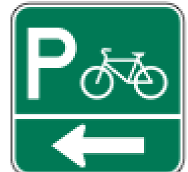
2.4. Recommandations pour assurer la visibilité des stationnements

- Marquer adéquatement le cheminement vers le stationnement pour vélos à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons ou flèches) pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).



- Indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements pour vélos (voir exemple ci-contre).







2.5. Autres recommandations pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

Inauguration des supports

- L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut passer inaperçue. Nous vous encourageons fortement à en informer les élèves et les membres du personnel par votre bulletin d'information, une lettre, etc. Organiser un événement d'inauguration des supports à vélos est aussi un excellent moyen de faire connaître cette nouvelle installation. En plus d'informer les élèves et les membres du personnel de cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélos.

Campagne d'information et de sensibilisation

- Dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*, nous encourageons l'école intermédiaire de Namur à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports pour les vélos auprès des élèves et des membres du personnel. Cette campagne pourrait avoir lieu au moment de

l'installation des supports et, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

Vélo Québec peut vous appuyer dans l'organisation de vos activités en lien avec le transport actif (inauguration des supports, campagne d'information et de sensibilisation, recherche de financement pour l'achat de supports, etc.). N'hésitez pas à nous contacter. (Voir les Annexes B et C pour plus de détails)

Références

À pied, à vélo, ville active. Consultation en ligne : www.velo.qc.ca/villeactive

Opération vélo-boulot. Consultation en ligne : www.velo.qc.ca/veloboulot

Vélo Québec Association (2009). *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p. Pour consulter la table des matières : http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/publications-techniques

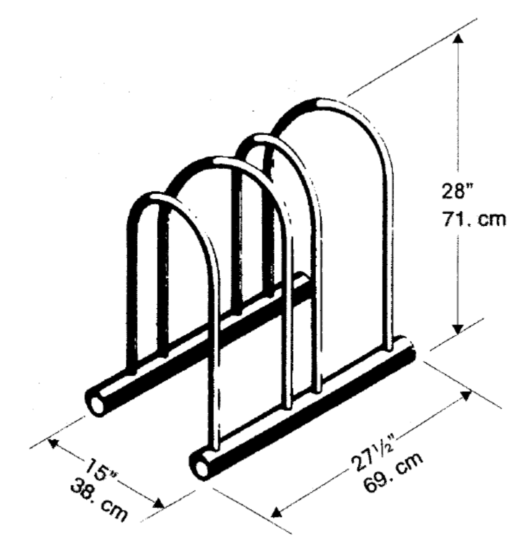
Vélo Québec Association. Mode d'emploi : stationnements pour vélos. Consultation en ligne : http://www.velo.qc.ca/documents/OVB10_stationnement.pdf

Annexe A Caractéristiques techniques des supports de type râtelier

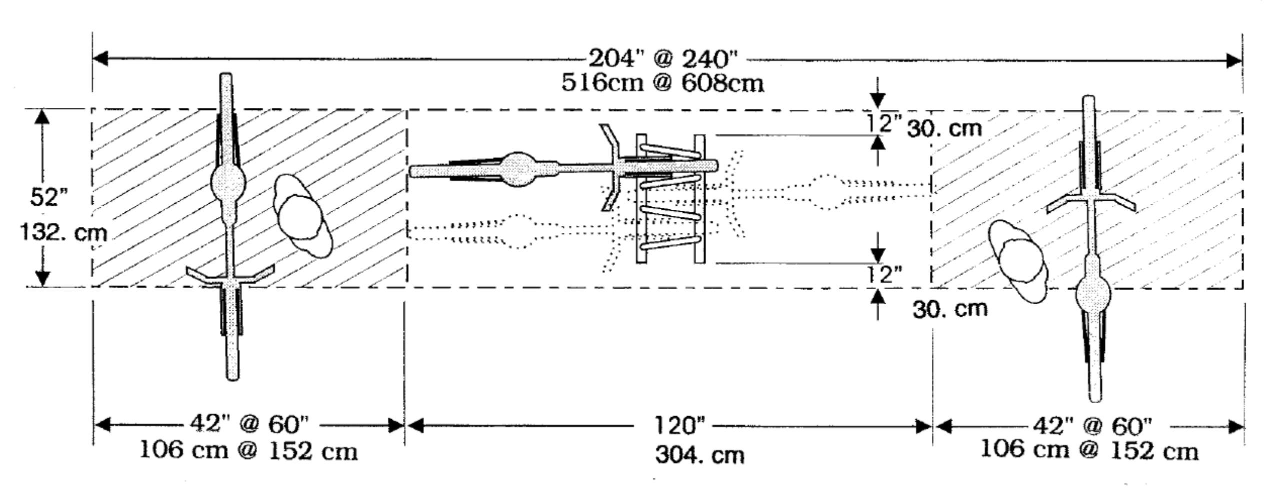
Les supports de type CP-3 et CP-7 sont fabriqués par la compagnie Velo-Rack (www.velo-rack.com/).

Râtelier à trois (3) places (CP-3)
Il faut prévoir un espace au sol minimal d'environ cinq (5) mètres par 1,3 mètre.

Le support offre trois (3) places s'il est utilisé des deux (2) côtés et deux (2) places s'il est utilisé près d'un mur. Ainsi, pour maximiser le nombre de places de stationnement, il est important que le râtelier soit installé perpendiculairement au mur ou tout autre obstacle avec un dégagement minimum 0,5 mètre sans quoi il n'est pas possible de stationner de part et d'autre du support.



Source : Vélo-Rack

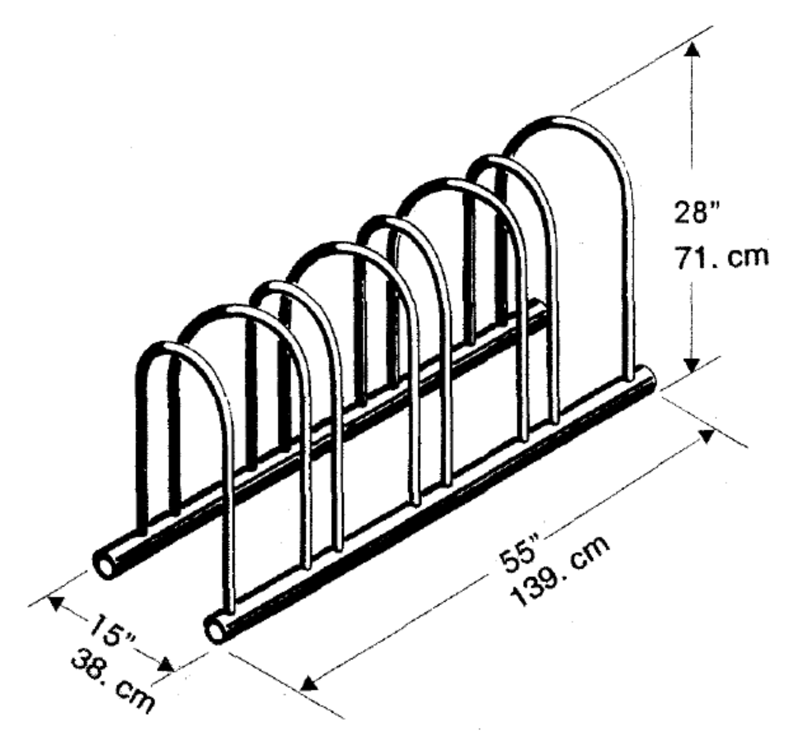


Source : Vélo-Rack

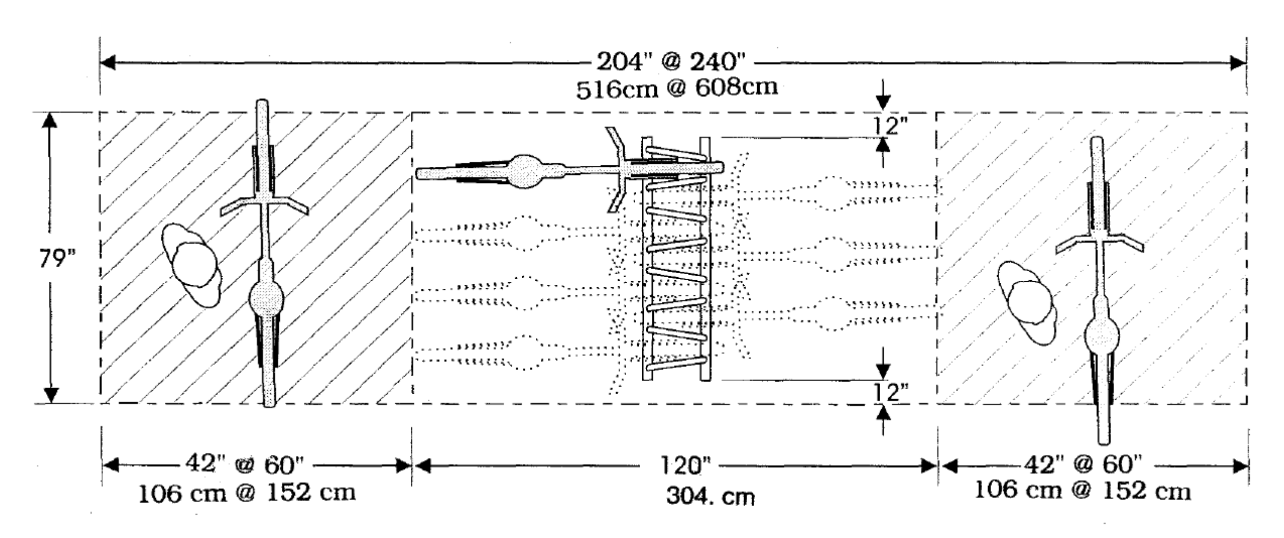
Râtelier à sept (7) places (CP-7)

Il faut prévoir un espace au sol minimal de cinq (5) mètres par deux (2) mètres.

Le support offre sept (7) places s'il est utilisé des deux (2) côtés et quatre (4) places s'il est utilisé près d'un mur. Ainsi, pour maximiser le nombre de places de stationnement, il est important que le râtelier soit installé perpendiculairement au mur ou tout autre obstacle avec un dégagement minimum 0,5 mètre sans quoi il n'est pas possible de stationner de part et d'autre du support.



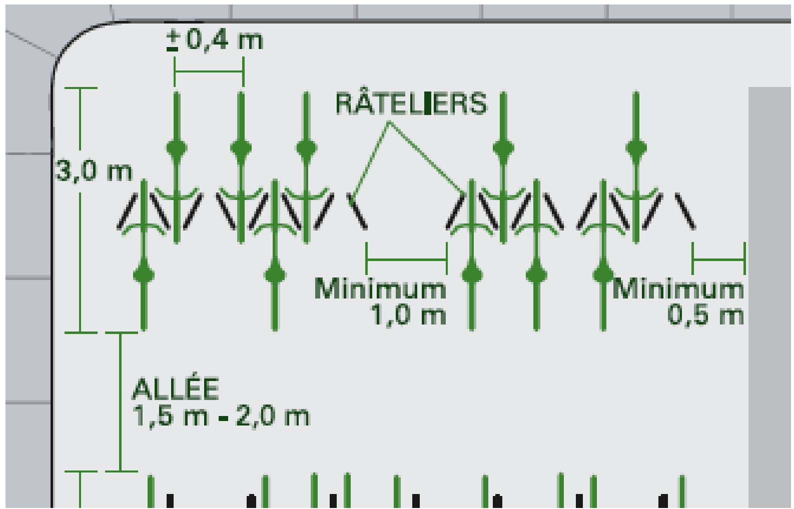
Source : Vélo-Rack



Source : Vélo-Rack

Installation

Afin de s'assurer de l'efficacité du stationnement pour vélos, voici les dimensions à respecter lors de son implantation :



Source : Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique, 2009

Prix des supports à vélo de type râtelier*

CP-3, Finition galvanisée**	189,00 $
CP-7, Finition galvanisée**	333,00 $
Pour une installation sur béton existant :	
Nécessaire de 4 ancrages + accessoires (zinc)***	18,00 $
Outil de pose pour ancrage béton	7,20 $
Pour une installation sur asphalte :	
Nécessaire de 4 ancrages 12mm + accessoires (nylon & zinc)***	19,80 $
Pour une installation sur gazon :	
Nécessaire de 2 ancrages + accessoires (zinc)	81,00 $
Outil de pose pour ancrage gazon	13,50 $

** Prix à titre indicatif avec le rabais de 10% offert aux écoles participant au programme À pied, à vélo, ville active (taxes et livraison en sus). Pour bénéficier du 10% de rabais, l'école doit mentionner qu'elle participe au programme À pied, à vélo, ville active lors de la commande.*
***D'autres finitions sont également disponibles.*
****Acier inoxydable également disponible.*

Pour commander, contacter : Jean-Yves Mas, Gérant, café et boutique, Vélo Québec au 514-521-8356, poste 317 ou par courriel à jymas@velo.qc.ca

Annexe B Offre de service du programme *À pied, à vélo, ville active* – Volet secondaire

Vous trouverez à la page suivante l'offre de service de Vélo Québec pour les écoles secondaires.

N'hésitez pas à nous contacter :
Robin Black, Agent de liaison, *À pied, à vélo ville active*
514-521-8356 poste 316 ou rblack@velo.qc.ca

Claudia Beaulac, Agente de liaison, *À pied, à vélo, ville active*
514-521-8356 poste 363 ou cbeaulac@velo.qc.ca







Programme *À pied, à vélo, ville active* – Volet secondaire

Depuis 2005, Vélo Québec déploie le programme *À pied, à vélo, ville active* dont l'objectif principal est de favoriser les déplacements actifs et sécuritaires notamment vers l'école.

Saviez-vous que…

- La majorité des adolescents possèdent un vélo.
- Le vol de vélos est un frein important aux déplacements scolaires en vélo.
- Beaucoup de jeunes seraient intéressés à se rendre à l'école à pied ou à vélo plus souvent.
- L'installation de stationnements pour vélos est une mesure efficace pour inciter les jeunes à se déplacer davantage à vélo.

Source : Sondage auprès des trois écoles secondaires ayant participé au projet pilote Ça roule, ça marche (2009)

À pied, à vélo, ville active propose aux écoles secondaires de :

AMÉLIORER LEURS STATIONNEMENTS POUR VÉLOS

- Analyse des stationnements existants et recommandations
- Soutien pour l'acquisition de supports à vélos

SENSIBILISER LES JEUNES AUX DÉPLACEMENTS À PIED ET À VÉLO

- Situation d'apprentissage à l'intention des élèves du 2e cycle du secondaire : « Le transport actif contre l'automobile ou David contre Goliath »
- Campagne « La rue pour tous »
- Formations offertes par l'organisme ENvironnement JEUnesse : « La mobilité durable » et/ou « SAGA CITÉ »

INFORMER LES JEUNES POUR PRÉVENIR LE VOL DE VÉLOS

- Burinage de vélos par l'organisme Tandem

SOUTENIR ET APPUYER TOUTE INITIATIVE LIÉE AU TRANSPORT ACTIF SCOLAIRE

- Kiosque de Vélo Québec lors d'un évènement spécial (ex : inauguration de nouveaux supports pour les vélos, journée consacrée au développement durable,…)
- Soutien pour créer un atelier de mécanique vélo
- Soutien pour organiser une sortie à vélo
- Et autres

Pour obtenir plus d'information sur le programme *À pied, à vélo, ville active* :

- visitez : www.velo.qc.ca/villeactive
- communiquez avec :
  - Robin Black : rblack@velo.qc.ca ou 514-521-8356 poste 316
  - Claudia Beaulac : cbeaulac@velo.qc.ca ou 514-521-8356 poste 363

Annexe C Pistes de financement

Voici quelques pistes pour trouver du financement pour l'achat de supports pour les vélos :

1. Solliciter le Service des ressources matérielles de votre commission scolaire;

2. Solliciter votre arrondissement afin d'installer des supports sur un terrain public aux abords de l'école, par exemple dans un parc ou sur le trottoir. Pour ce faire, vous devez simplement communiquer avec le 311;

3. Établir une collaboration avec une école de formation professionnelle et technique offrant le programme de Soudage-Montage. Ce programme est offert dans de nombreux établissements. Pour voir la liste des établissements, consultez le site Internet suivant : http://www2.inforoutefpt.org/guide/det_prog_sec.asp?QProg=519;

4. Effectuer un achat groupé de supports à vélos afin de bénéficier d'un prix avantageux;

5. Organiser une levée de fonds;

6. Faire une demande de financement, par exemple via le Fonds Éco-IGA (Projet régulier). Pour tous les détails, consultez le site Internet suivant : www.jourdelaterre.org;

7. Faire une demande de don ou de commandite via un commerce de la communauté ou la Caisse Desjardins de votre secteur.